

MICROCENTRALE, MAXI-DEGATS

Tel est le titre donné par le professeur Canardeau, le 25 juillet 2018. Pour dénoncer, déplorer, accuser un projet qui, pour quelques euros de plus, va mettre un terme à l'expérience menée sur le haut Allier pour conserver la migration des saumons.

Le Canard enchaîné, p.5 : « Au milieu de Chanteuges (Haute-Loire) coule la Desges, rivière classée Natura 2000, qui héberge chabots, lamproies {de Planer}, truites et, surtout, le très rare saumon atlantique- lequel, victoire, y a fait sa réapparition. De ce fait, le village abrite un Conservatoire national du saumon sauvage. Mais voilà qu'une microcentrale d'hydroélectricité d'une puissance de 75 kilowatts (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 200 ménages) va y être installée. Laquelle pourrait bien vider la Desges de ses poissons...

Car elle ne sera pas si microscopique que ça, cette « microcentrale » voulue par la communauté de communes des rives de l'Allier et que construire Cegelec, une filiale de Vinci. Le sous-affluent de la Loire, serpentant dans Chanteuges, sera bétonné sur 500 mètres, puis une grande partie (65%) de son eau dévalera dans un tuyau de 600 mètres de longueur pour faire tourner une turbine électrique (débit maximum : 1 500 litres/seconde). Coût : 1 million d'euros.

Un saumon tenté par une remontée de la Desges aura donc le choix entre se faire broyer par la turbine ou s'aventurer dans le lit naturel de la rivière, désormais quasi à sec en raison de cette dérivation... Lionel Martin, le président de la fédération des pêcheurs de Haute-Loire : « *Dire qu'on nous parle de préservation de la biodiversité et qu'on recrée un « seuil, c'est-à-dire un obstacle pour les poissons, alors que, 600 mètres en aval, on a reçu des subventions pour en détruire un... »*

En 1994, l'Etat lance un plan Loire, reconduit, depuis, tous les cinq ans. L'un des objectifs : faire revenir le migrateur, quasi disparu à cause de la construction de barrages intempestifs. Des barrages inutiles ont été enlevés, d'autres munis de passages pour les poissons, et le saumon est revenu. En 2018, bonne nouvelle : 386 saumons sont comptabilisés remontant le barrage de Vichy. Sauf qu'ils sont tous blessés. La faute au silure : cette espèce géante invasive adore patrouiller devant les barrages...

La microcentrale de Chanteuges n'est pas la seule : le ministère de Nicolas Hulot envisage d'en faire construire une centaine dans la France entière, lesquelles vont s'ajouter aux 2 500 déjà existantes, grâce à un incitatif tarif de rachat de l'électricité. Au « Canard », le ministère l'assure : « *Cela ne les exonère en rien du respect de la réglementation environnementale qui vise à protéger et à améliorer l'état des cours d'eau...* ». Il n'empêche, Roberto Epple, de SOS Loire vivante le constate : « *Les projets se multiplient sur les rivières classées, les seules encore non équipées.* » Et de noter que la Suisse, elle, a exclu du système de subventions les centrales de moins de 1 mégawatt.

Les saumons n'ont plus qu'à demander l'asile en Suisse... »

Certes, le saumon est revenu. Mais dans quel état. Cela fait des années qu'il est compté et photographié à la passe de Vichy. Photos interdites de divulgation, le professeur Canardeau nous confirma qu'ils ne sont pas en très bonne santé ; Et pourtant, chaque année, certains réussissaient à rejoindre leur lieu de naissance. Quelques centaines, à comparer aux milliers connus de nos ancêtres cromagnon, ou néanderthal, tant l'âge de la Loire vivante nous semble lointain. La loi, croyais-je, impose à l'exploitant d'assurer un « débit réservé » pendant la période d'étiage. La communauté s'en bat l'œil. Que vaut le plan Loire contre la volonté d'une poignée d'élus et de Vinci, leur maître d'ouvrage ? Et puis, les chabots et autres lamproies sont de tout petits poissons, qu'il faut préserver, et peu d'eau leur suffit. Les pêcheurs ? inaudibles. La DREAL ? aux abonnés absents. Mauvais film spaghetti.